

Un pianiste saoule les islamistes turcs

le Canard Enchaîné
6.6.12

FAZIL SAY, musicien turc de renommée internationale, interprète virtuose de Bartók et de Moussorgski, pianote aussi volontiers sur « Twitter ». Et il a parfois du mal à retenir ses doigts.

Ce printemps, dans un message, il moquait l'appel à la prière un peu bâclé d'un muezzin : « Cela n'a duré que vingt-deux secondes. Il était pressé ? Il avait un rendez-vous avec une amoureuse ? Attendu pour un verre de raki ? »

Alertés par des internautes qui se seraient dits « insultés », le procureur d'Istanbul a déposé une plainte contre le pianiste pour avoir, « sans raison apparente,

porté atteinte aux valeurs religieuses et sacrées ». Et a réclamé contre lui 16 mois de prison ferme. Le procès est prévu le 17 octobre.

Ce n'est pas la première fois que Say énerve les « islamistes démocrates », au pouvoir en Turquie depuis 2002. Un jour, il s'amusait de voir la plupart des femmes de ministre porter le voile, alors que la laïcité est inscrite dans la Constitution du pays. Un autre, il écrivait un oratorio pour le poète Metin Altıok, mort avec 32 intellectuels dans un attentat islamiste en 1993. Honorer les victimes du fanatisme ? Un crime !

« Je suis peut-être la première personne au monde à faire l'objet d'une enquête pour avoir déclaré mon athéisme », déclarait le musicien au quotidien turc « Hürriyet » (26/5). Et il disait songer à s'installer au Japon.

Comme pour l'encourager, le Premier ministre, Recep Tayyip Erdoğan, patron de l'AKP, vient de comparer l'avortement au meurtre, et souhaite ramener le délai d'interruption de grossesse autorisé de dix à quatre semaines.

Il est peut-être temps que Fazil Say s'essaie à d'autres baguettes...

www.info.laicite.biz